



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

MERCREDI 08 OCTOBRE 2025

09H00

PROCES-VERBAL

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal du 25 juin 2025
- 2- Octobre Rose
- 3- Mai à vélo
- 4- Point divers

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 12
Nombre d'absents : 6
Pouvoirs : 3
Date de la convocation : 01 octobre 2025

PRESENTS : Monsieur le Président du CCAS Jean-Luc ALGAY, Mesdames Marie-Christine COUTANCEAU, Sylvie DALL'ANESE, Annie ESCOBAR, Sylvie LIMBOURG, Colette NEVEU, Monique SAUVÉTRE, Michèle SOMMÉ, et Monsieur Bruno HEMAR.

ABSENTS EXCUSES : Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS, Mesdames Valérie BRY, Mauricette CADET, Annie VILLANOVA et Messieurs Joël MANELPHE et Claude PAIN.

POUVOIRS : Monsieur Claude PAIN donne pouvoir à Monsieur le Président du CCAS Jean-Luc ALGAY, Madame Mauricette CADET donne pouvoir à Madame Sylvie DALL'ANESE, Madame Annie VILLANOVA donne pouvoir à Madame Michèle SOMMÉ.

Présence de Monsieur Alain Rialhe, membre du Conseil des sages.

Monsieur le Président Jean-Luc Algay constate que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 09h02.

Lecture de l'ordre du jour.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 25 JUIN 2025

Rapporteur : Monsieur le Président Jean-Luc ALGAY

Annexe : Procès-verbal du 25 juin 2025

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 juin a été envoyé par mail aux administrateurs le 01 octobre 2025.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

2 – OCTOBRE ROSE

Rapporteur : Monsieur le Président Jean-Luc ALGAY

Annexe : Flyer l'Houmeau en rose et bleue

Pour sensibiliser à la lutte contre le cancer et célébrer ce mois d'octobre en rose et bleu, la Mairie et le CCAS en collaboration avec des associations et commerçants de la commune, ont décidé d'organiser un évènement le dimanche 12 octobre au complexe Saint-Exupéry. L'objectif est de sensibiliser les participants au dépistage et de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer en leur proposant des ateliers centrés autour du bien-être et de l'esthétique. Ces ateliers de découvertes seront dispensés en cours individuels ou collectifs, par des professionnels.

Les fonds récoltés sur la journée seront reversés à la ligue contre le cancer.

Le programme

Parc de la Mairie : (gratuit)

10h30 chaine humaine et 11h marche solidaire vers le complexe Saint-Exupéry et verre de l'amitié (promotion de l'Houmeau/sonneurs de l'Aunis).

Complexe Saint-Exupéry :

12h : cours de Kizomba / 16h cours de Bachata (*gratuit*)

Ateliers bien-être et esthétique (massages, yoga flow, sonothérapie, réflexologie, shiatsu) (*payants*)

Bus d'autopalpation par la Ligue contre le Cancer (14h30/16h30) (*gratuit*)

Réalisation de croquis

Borne à selfie (*gratuit*)

Food-trucks et salon de thé.

Les membres du Conseil sont invités à participer à cette journée et à relayer l'information autour d'eux.

Monsieur le Président remercie Mesdames Coutanceau, Sauvêtre et Algay pour les décorations dans la commune.

Mesdames Coutanceau, Sauvêtre et Escobar pensent que la participation à 15 € pour les ateliers bien-être est trop cher et que l'accès à la borne à selfie devrait être payante. Proposition d'une « boîte à dons » posée à côté de la borne si les participants souhaitent faire un don. Cette idée a déjà été proposée par Marianne Brunet dans un mail adressé à tous les participants de l'évènement.

Madame Coutanceau ne comprend pas non plus la présence d'une artiste pour réaliser des croquis ni que la chaîne humaine se fasse dans le parc et pas sur la plage.

3 – MAI A VÉLO

Rapporteur : Monsieur le Président Jean-Luc ALGAY

Suite aux bons retours des participants et à la bonne organisation de cet évènement en 2024 et 2025, le CCAS a décidé de reconduire cette action en 2026 toujours en collaboration avec le Conseil des Sages et l'Heure Civique. Une première réunion a eu lieu le 01/10.

Cet évènement a été fixé au samedi 30 mai 2026. Il se déroulera sur la journée : stands le matin puis balade à vélo l'après-midi avec restauration possible le midi. Cet évènement se déroulera dans le parc communal (stands) et la balade mettra en avant la nouvelle voie verte Lagord/l'Houmeau. Il est envisagé de construire cette action avec la commune de Lagord (lien avec la nouvelle piste cyclable). A ce jour, rien n'est confirmé ni finalisé. Une prochaine réunion doit avoir lieu au mois de novembre.

Les membres du Conseil ont pris note du renouvellement de cet évènement en 2026 et du choix de la date.

Annulation de l'inauguration de la voie pour cause d'intempéries le 06/10. Aucune nouvelle date n'a pour le moment été proposé.

Monsieur Rialhe indique que les marquages phosphorescents fonctionnent bien la nuit. Il souhaite savoir si, dans l'éventualité où les membres du Conseil des sages ne sont pas reconduits après les élections municipales, ils pourront toujours être impliqués dans l'organisation de l'évènement. Monsieur le Président indique que oui car le changement des membres du Conseil des sages ne sera pas fait tout de suite après les élections, plutôt vers les mois de mai/juin et que les conseillers sont également membres de l'Heure Civique et pourront y participer dans ce cadre.

4 – POINTS DIVERS

Rapporteur : Monsieur le Président Jean-Luc ALGAY

1) Collecte Nationale de la Banque Alimentaire

Annexe : planning de collecte

La Collecte Nationale de la Banque Alimentaire se déroulera les 28, 29 et 30 novembre. Comme chaque année le CCAS y participera et collectera dans le magasin Aldi à Lagord. Celles et ceux qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire dès à présent sur le planning. La Banque Alimentaire de Périgny recherche également des bénévoles pour les aider à trier les produits donnés après la collecte. Pour les aider : 05.46.45.39.73.

Monsieur le Président aborde le changement prochain des locaux de la BA17 à Périgny. Locaux en mauvais état, petits. Nouveau lieu trouvé par la CDA, 2200 m². Après avoir rencontré les présidents et bénévoles des Restos du Cœur et de la Banque Alimentaire, Monsieur le Président signale une différence dans la gestion et l'organisation des deux associations. Les bénévoles de la Banque Alimentaire ne seraient pas suffisamment formés pour bien gérer le stockage des denrées et leur répartition. C'est notamment pour cela que nous aurions parfois des produits en mauvais état à l'Houmeau.

Mesdames Coutanceau et Limbourg ont demandé à ce que l'Houmeau ne collecte plus à Aldi. Trop de bénévoles sont mobilisés pour le peu de denrées collectées. Proposition de s'associer au CCAS de Lagord et de collecter à Leclerc ou à Super U à Nieul-sur-Mer (CCAS Nieul-sur-Mer).

Une idée est soumise : répartir les jours de collecte sur Lagord entre Aldi et Leclerc : le CCAS de l'Houmeau collecte une matinée et un après-midi à Aldi et une matinée à et un après-midi Leclerc (entre les vendredis et samedis). Même chose pour Lagord.

2) Plan Canicule

Le Plan National de Prévention Canicule a pris fin le 15 septembre. Pour rappel il est activé à partir du 01 juin chaque année et est déclenché en cas de fortes températures prolongées notamment la nuit. Des membres du Conseil d'Administration du CCAS sont chargés de contacter les personnes inscrites sur le registre afin de s'assurer de leur bien-être lors du déclenchement du plan.

En 2025, le plan a été déclenché trois fois. 19 personnes ont été appelées.

Monsieur le Président remercie les administrateurs qui se sont portés volontaires pour passer ces appels téléphoniques.

Monsieur Hemar indique que certains répondent rapidement et sont très agréables au téléphone mais que d'autres ne répondent jamais, ne rappellent pas et sont parfois irrespectueux. Avis différents pour d'autres administrateurs.

3) Argent de poche

Cette année, ce sont 7 jeunes qui ont participé au dispositif Argent de Poche (1 garçons et 6

filles), âgés entre 16 et 18 ans. Leurs missions se sont déroulées du 07 juillet au 01 août dans les différents services de la mairie. Les retours des responsables de service et agents sont positifs tout comme ceux des jeunes.

Il n'y a pas de question.

La séance est levée à 10h03.

A l'Houmeau le 08 octobre 2025,

Président de la séance

Jean-Luc ALGAY

Président du CCAS

